



ÉGLISE CATHOLIQUE  
EN CHARENTE  
Diocèse d'Angoulême

---

## Aux sources des EAP

---

Samedi 14 mars, un tiers des membres des Equipes d'Animations Pastorales et EPP du diocèse, soit des membres de tous les secteurs paroissiaux, étaient réunis pour une journée de réflexion et de travail.

Au menu : replonger aux sources scripturaires, théologiques et diocésaines des EAP. Le Père Laurent Maurin a ouvert le Nouveau Testament, le Concile Vatican II et retracé l'histoire de la naissance de la collaboration prêtres – laïcs dans le diocèse depuis le début des années 1980.

La commission diocésaine des EAP a également pu présenter la synthèse de l'enquête réalisée en début d'année, cartographiant le fonctionnement de toutes les EAP et EPP du diocèse.

Le Père Gosselin, présent tout au long de la journée, a développé sa "vision épiscopale des EAP" :

Que chacun prenne sa place dans la vie de l'Eglise : l'EAP est à destination de tout le peuple, ceux qui vont à la messe et tous les autres. Elle est là pour que chacun progresse dans son appel particulier. L'EAP n'est pas lié uniquement au manque de prêtres, mais pour que chaque baptisé puisse prendre sa part à l'animation de la communauté.

rappelle-t-il. Et il ajoute que les membres de l'EAP travaillent à l'unité :

Les EAP sont des artisans de paix, elles travaillent à la paix de la communauté. Elle ne peuvent pas supporter les divisions, mais doivent être à l'écoute de tous dans la paroisse. Elles relient la paroisse, le doyenné et le diocèse, en vivant aussi la fraternité au sein de l'équipe, et le discernement de ce qui est bon pour la communauté.

Un dernier temps de la journée a consisté à reprendre la charte des EAP pour y apporter des propositions de modification et d'évolution.







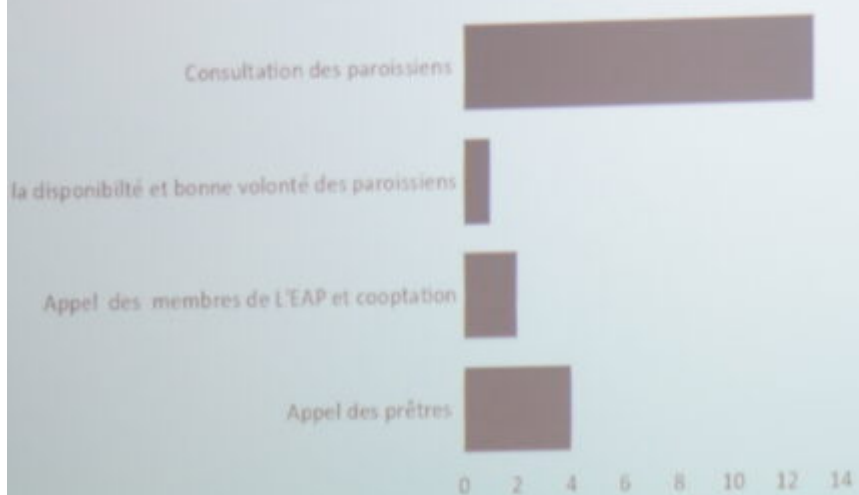




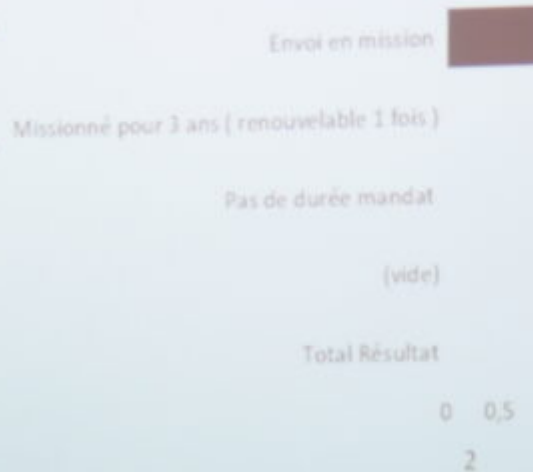




### Modalité de l'appel



### Autres types d'informa



La consultation des paroissiens est accompagnée de différentes modalités d'appel

